

Docariv, la plateforme lyonnaise en ligne d'urgences à domicile

GUILLAUME BOUVY | START-UP, SANTE, FRENCH TECH |
PUBLIE LE 18 JUILLET 2018 A 10H41

« La start-up Docariv compte lancer, dès septembre 2018, un nouveau service de médecin à domicile, avec prise de rendez-vous en ligne. Objectif : désengorger les urgences. La solution sera d'abord déployée à Lyon et Villeurbanne, puis dans toute la France.



La start-up Docariv est née sous l'impulsion de Michael Loeb, médecin anesthésiste au sein d'un établissement privé, et de son épouse, Jessica Loeb, qui a passé 15 ans au sein de la stratégie financière, dans le domaine de la santé. *« Nous avons fait le constat que les urgences sont saturées. Plus de la moitié des patients qui se trouvent aux urgences n'ont rien à y faire. Docariv est donc conçu pour proposer un service d'urgences à domicile si le médecin traitant n'est pas disponible »*, détaille Michael Loeb.

OBJECTIF : DESENGORGER LES URGENCES

Il s'agit pour les patients de pouvoir prendre rendez-vous en ligne avec un médecin, associés à des partenaires (assurances, complémentaires, une soixantaine d'infirmières à domicile, services d'imagerie, pharmacies lyonnaises) qui pourront effectuer des prises de sang, perfusions, livraisons de médicaments ou encore programmer en journée une radio, échographie ou scanner. Le service vise à désengorger les services d'urgences mais aussi à rendre plus efficiente la prise en charge des patients, comme l'indique le co-fondateur : *« La plupart du temps quand les patients se rendent aux urgences, ces derniers sont renvoyés à leur domicile. Quand ils contactent SOS médecins, ils attendent très longtemps et ne savent pas quand le médecin viendra. Il y a un fort taux d'annulation des rendez-vous par ce biais. »*

UN OUTIL SIMPLE EN LIGNE REPLIQUABLE AU NIVEAU NATIONAL

En se connectant sur le site de Docariv et en demandant un rendez-vous, le médecin reçoit un SMS, il rappelle le patient et lui donne dans la foulée un horaire précis par téléphone. Le patient sera ensuite remboursé comme s'il s'était rendu chez le médecin. *« Les prises en charge aux urgences représentent un coût énorme pour l'Etat, qui est nettement plus élevé que la prise en charge à domicile. D'autre part, ce mode d'exercice en libéral permet de conférer aux médecins une liberté totale, sans adhésion, qui peut se faire même à mi-temps »*, précise Michael Loeb. Une solution qui a séduit le jury de *Génération entrepreneurs*, puisque la start-up lyonnaise a reçu début juin le Prix AGIPI pour un monde durable, soit une dotation de 10 000 euros ... »

« ... Dans un premier temps, les services débiteront à Lyon en septembre 2018, avec qui un partenariat a été noué, et Villeurbanne, avant d'être déployé au niveau national ... »